

Intervention of Luxembourg on agenda item 10 of the agenda (formerly item 10 of the provisional agenda):

*“Periodic review of the international regime of the Area pursuant to article 154 of the Convention”*

*Monsieur le Président,*

*Comme c'est la première fois que le Luxembourg prend la parole au cours de cette session, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre bonne gestion de l'Assemblée et, bien sûr, de vous assurer de notre coopération continue. Nous tenons également à remercier la Jamaïque pour son accueil chaleureux et à saluer les autres délégations.*

*Pour ce qui est de l'examen périodique de l'article 154 de la Convention, le Luxembourg estime que le libellé de la première phrase est clair et précis : Un tel examen doit avoir lieu tous les cinq ans.*

*Les occasions manquées ne peuvent pas être rattrapées, mais nous devons tout mettre en œuvre pour qu'un tel examen ait lieu en temps utile.*

*Le Luxembourg souhaiterait donc vivement que soit adopté au moins un mandat clair et précis ordonnant un tel examen, même si son véritable début n'est pas encore immédiat.*

*Enfin, le Luxembourg félicite la secrétaire générale élue pour son élection et l'assure de sa coopération continue.*

*Luxembourg also thanks the outgoing Secretary General for his hard work and wishes him well.*

*Je vous remercie, Monsieur le Président.*

*Villmools merci !*